

! SOUS RESERVE DE L'APPROBATION DU CONSEIL ACADEMIQUE DU 26 JANVIER 2026 !

POSTE ACADEMIQUE TEMPS PARTIEL (MINI-CHAIRE) EN PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL

(CORRESPONDANT A 40% DE TEMPS PLEIN, 20% ENSEIGNEMENT ET 20% RECHERCHE)

FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE, DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET DE LOGOPÉDIE

Référence : 2026/A035

Date limite du dépôt des candidatures : 27/03/2026

Date d'entrée en fonction prévue le : 01/10/2026

Descriptif du poste

La Faculté de Psychologie, des Sciences de l'Education et de Logopédie propose un poste à temps partiel (40%) dans le domaine de la psychologie du travail avec un profil axé sur les approches du handicap.

Domaine de recherche :

Les candidat·es seront sélectionné·es sur la base de leur expertise scientifique dans un ou plusieurs des domaines suivants : psychologie du travail et/ou psychologie ergonomique, avec une spécialisation dans la question du handicap ou tout autre domaine connexe. Les recherches du ou de la candidate seront menées au sein de l'un des centres de recherche de la faculté.

Objectifs pédagogiques et scientifiques :

Le·la candidat·e devra créer et enseigner deux cours de premier et deuxième cycle (voir détails ci-dessous).

Il est attendu du·de la candidat·e qu'il·elle consacre la moitié du temps du mandat à des activités de recherche en ce compris la direction de thèses de doctorat. Le·la candidat·e devra développer ses activités de recherche en complémentarité et en interaction avec les équipes existantes, ainsi qu'avec son propre réseau de collaborations.

Cours repris dans la charge au moment du recrutement :

Cours 1 : Inclusivité, Travail et Société

Cours Magistral de 24 h, destiné aux étudiant·es de licence/Bachelier.

L'objectif de ce cours est, en s'inspirant des enseignements du modèle socio-relationnel, de questionner de manière plus large les facteurs environnementaux et les normes sociales qui participent à l'exclusion des personnes. Contrairement à une tendance à rendre les personnes handicapées conformes à une identité "non handicapée", ce cours se centrera davantage sur la notion de "vie normale" plutôt que sur la normalité en soi. Ce cours traitera également de la question de l'altérité au sens le plus large du terme.

Cours 2 : Handicap et vieillissement dans un contexte professionnel

Cours Magistral de 24 h, destiné aux étudiant·es de master de la filière psychologie du travail, psychologie économique et des organisations.

Ce cours sera articulé autour de deux axes : les personnes en situation de handicap au travail et le vieillissement au sein de l'environnement professionnel. L'objectif sera notamment de familiariser les étudiant·es avec diverses stratégies d'intervention et de recherche visant à favoriser une intégration professionnelle inclusive pour les personnes en situation de handicap et les travailleurs·euses vieillissant·es. Les enjeux spécifiques liés à l'invisibilité des handicaps et du vieillissement, à la stigmatisation et aux barrières socio-professionnelles seront explorés dans ce cours. L'accent sera mis sur la nécessité d'adapter les environnements de travail pour répondre aux besoins changeants des travailleurs·euses vieillissant·es et des personnes en situation de handicap, en portant une attention particulière aux ajustements raisonnables ainsi qu'à l'intégration et à la réintégration effective et adaptée des individus.

La charge de cours pourra être adaptée en fonction du profil du ou de la candidat·e et évoluer au cours de la carrière.

Il est également attendu du ou de la candidat·e retenu·e qu'il·elle encadre en tant que promoteur·ice principal·e un nombre substantiel de Travaux Préparatoires au Mémoire et de Mémoires de fin d'études.

Il est attendu du·de la candidat·e qu'il·elle participe aux activités de la filière d'enseignement en psychologie du travail ainsi qu'aux activités logistiques et de gestion de la Faculté, et/ou du Centre de Consultations Universitaire Pluridisciplinaire (CCUP).

Pour plus de précision : l'organisation de la carrière académique est définie par le Texte Coordonné des dispositions relatives à la carrière du corps scientifique et du corps académique, accessible ici : <https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/texte-coordonne>.

Titre requis

Master en Psychologie et Docteur·e à thèse en Psychologie, ou tout autre titre jugé équivalent.

Compétences requises

- vous avez une ancienneté scientifique de 4 années minimum au moment de l'engagement
- vous pouvez faire état d'une expérience post-doctorale et d'un excellent dossier scientifique dans au moins un des domaines suivants : psychologie du travail et/ou psychologie ergonomique avec une dans la question du handicap ou tout autre domaine connexe.
- si vous avez effectué une mobilité en dehors de l'institution où a été réalisé votre doctorat (durant la période doctorale ou après), ce sera pris en compte lors de l'évaluation de votre dossier.
- si vous ne parlez pas couramment la langue française (niveau C1), une période d'adaptation peut vous être accordée, mais vous devrez être capable d'enseigner en français à la fin de la troisième année suivant votre nomination.

Intéressé·e ?

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Doyenne de la Faculté, Mme Fabienne Chetail (téléphone : +32 2 650 36 21 – courriel : doyenne.psyel@ulb.be).

Votre dossier de candidature sera composé d'un Curriculum vitae (*si vous le souhaitez un CV type peut être téléchargé via le site internet : <https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/emplois-academiques->*

[et-scientifiques-cv-type](#)) et d'un document complété à l'aide du canevas disponible à cette adresse URL (<https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/2f-dossier-de-candidature-de-acad-tps-partiel-audocx>).

Ce canevas structure votre dossier de candidature en reprenant les éléments suivants :

- une lettre de motivation
- un rapport de 7000 signes (ou 4 pages) maximum sur les activités de recherche et un projet de recherche, en ce compris l'insertion envisagée au sein des équipes de recherche de l'ULB
- un dossier d'enseignement comprenant un rapport de 7000 signes (ou 4 pages) maximum sur les activités d'enseignement antérieures et un projet d'enseignement pour les 5 premières années du mandat, qui s'intègre de manière cohérente dans la vision de l'entité de rattachement et dans les profils d'enseignements des filières de formation auxquelles le candidat devra contribuer
- les noms et adresses mail de contact de cinq personnes de référence susceptibles d'être contactées par les organes chargés d'évaluer les dossiers, en veillant à l'équilibre des genres. Ces personnes ne peuvent être en conflit d'intérêt en raison de liens familiaux ou affectifs.

Les dossiers incomplets ou les dossiers n'utilisant pas le canevas mis à votre disposition ne seront pas examinés par la commission de sélection.

Où se rendre pour postuler ?

Cliquez ici : <https://jobs.ulb.be/job-invite/1756/?isInternalUser=true>

Pour tout problème de connexion ou question à propos de notre application, consultez notre FAQ :
[e-recrut-mode-d-emploi-candidat-fr- 1734942952302-pdf](#)

Politique d'égalité des chances

La politique de gestion du personnel de l'ULB est axée sur la diversité et l'égalité des chances.

Nous recrutons les candidat·es en fonction de leurs compétences, indépendamment de leur âge, leur genre, leur orientation sexuelle, leur origine, leur nationalité, leurs convictions, leur handicap, etc.

Vous souhaitez bénéficier d'aménagements raisonnables dans le cadre de la procédure de sélection en raison d'un handicap, d'un trouble ou d'une maladie ? N'hésitez pas à prendre contact avec Marie Botty (marie.botty@ulb.be) notre personne de contact en charge des aspects de diversité pour le personnel enseignant et scientifique. Soyez assuré·e de la confidentialité de cette information.

Plus de détails sur les politiques de genre et de diversité sont disponibles sur <https://www.ulb.be/fr/l-ulb-s-engage/diversites>.